

## Investissements



## Table des matières

1. Suivi des investissements .....	5
2. Suivi des projets majeurs.....	7
2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34 .....	13
2.1.1. Construction d'un corridor d'énergie entre les postes Dorval et Laurent .....	13
2.1.2. Raccordement du nouveau poste Coteau-du-Lac .....	13
2.1.3. Raccordement du nouveau poste Val-des-Monts.....	13
2.1.4. Raccordement du nouveau poste Bagotville .....	13
2.1.5. Raccordement du nouveau poste Hochelaga.....	13
2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34 .....	13
2.2.1. Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur .....	13
2.2.2. Projets complétés .....	14

### Liste des tableaux

Tableau 1 Suivi des investissements par catégories – 2024 (M\$).....	6
Tableau 2 Suivi des projets majeurs – 2024 (M\$) .....	8



## 1. Suivi des investissements

1 En 2024, le Distributeur a réalisé des investissements totalisant 1 453,9 M\$ regroupés sous  
2 les catégories suivantes :

- 3 • Croissance

4 Les investissements liés à la croissance de la demande totalisent 981,5 M\$. Ils visent  
5 principalement le raccordement des nouveaux abonnements, le renforcement et le  
6 prolongement du réseau de distribution, ainsi que les investissements dans les réseaux  
7 autonomes. Le Distributeur souligne qu'afin de répondre à la croissance de la clientèle  
8 québécoise, 479,5 M\$ ont été consacrés au raccordement de clients.

- 9 • Maintien des actifs

10 Le Distributeur a affecté 395,2 M\$ au maintien de ses actifs afin de veiller à la pérennité  
11 de ses installations et au maintien de leur performance. Ces investissements visent  
12 notamment la correction de situations problématiques sur le réseau et le remplacement  
13 d'équipements. Ainsi, les actifs ne répondant plus aux normes de performance,  
14 devenus inexploitables en raison de facteurs externes ou faisant l'objet d'une  
15 détérioration prématuée, doivent être remplacés ou remis à neuf.

- 16 • Respect des exigences

17 En 2024, les investissements liés au respect des exigences totalisent 72,0 M\$. Ces  
18 investissements permettent au Distributeur de s'acquitter de ses obligations  
19 contractuelles envers des tiers et de satisfaire aux exigences législatives,  
20 réglementaires ou autres liées à ses activités. Le programme d'enfouissement du  
21 réseau est notamment présenté dans cette catégorie.

- 22 • Amélioration de la qualité

23 En 2024, 5,1 M\$ des investissements sont liés à l'amélioration de la qualité. Ces  
24 investissements sont principalement réalisés en collaboration avec la Vice-présidence  
25 – Technologies numériques et la direction principale – Stratégie d'innovation et  
26 solutions technologiques du système énergétique. Ils visent notamment la gestion  
27 optimale des infrastructures de télécommunication et des systèmes d'information. Ces  
28 investissements comprennent également les activités de recherche et le  
29 développement menés en collaboration avec le Centre de Recherche d'Hydro-Québec  
30 (CRHQ) afin d'assurer le leadership de l'entreprise dans l'évolution de la connaissance  
31 et des solutions technologiques visant l'amélioration de la performance.

32 Le tableau 1 présente les investissements réels du Distributeur par catégories et par types de  
33 projets pour l'année 2024.

**Tableau 1**  
**Suivi des investissements par catégories – 2024 (M\$)**

Catégories d'investissements	2024		
	Investissements (excluant les projets majeurs)	Projets majeurs	Total
<b>Maintien des actifs</b>	<b>352,4</b>	<b>42,8</b>	<b>395,2</b>
Réseau de distribution	274,4		274,4
Réseaux autonomes	19,2	19,3	38,5
Bâtiments	11,5		11,5
Autres <sup>1</sup>	47,3	23,5	70,8
<b>Amélioration de la qualité</b>	<b>1,8</b>	<b>3,4</b>	<b>5,1</b>
<b>Respect des exigences</b>	<b>68,8</b>	<b>3,2</b>	<b>72,0</b>
Demandes de tiers	46,5	-0,3	46,2
Programme d'enfouissement	6,5		6,5
Autres <sup>2</sup>	15,8	3,5	19,3
<b>Croissance</b>	<b>829,9</b>	<b>151,6</b>	<b>981,5</b>
Réseau de distribution	65,8	48,1	113,9
Alimentation des abonnés	479,5	0,0	479,5
Réseaux autonomes	270,6	103,5	374,2
Autres <sup>3</sup>	13,9	0,0	13,9
<b>Total</b>	<b>1252,8</b>	<b>201,0</b>	<b>1453,9</b>

Les totaux et sous-totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

Principalement:

- 1 Autres actifs de soutien; activités de mesurage et relève.
- 2 Poteaux en commun; ententes contractuelles avec la Commission des services électriques de Montréal (CSEM); droits d'émission de gaz à effet de serre.
- 3 Équipements de mesurage

1 Pour l'année 2024, les projets majeurs totalisant 201,0 M\$ comprennent les projets autorisés par la Régie de l'énergie<sup>1</sup> (la Régie) avant l'adoption du projet de loi n° 34<sup>2</sup> et tous nouveaux projets d'investissements du Distributeur dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$, ci-après les « projets majeurs » (voir la section 2 pour le détail).

<sup>1</sup> Avant l'adoption du projet de loi n° 34, une autorisation spécifique de la Régie était requise pour les projets supérieurs à 10 M\$.

<sup>2</sup> L.Q 2019, c.27.

<sup>3</sup> Conformément au décret 789-2019 (juillet 2019) déterminant le nouveau seuil des investissements requérant une autorisation spécifique de la Régie (avant l'adoption du projet de loi n° 34).

## 2. Suivi des projets majeurs

1 Le Distributeur présente au tableau 2 le suivi des projets majeurs pour l'année 2024 selon  
2 qu'ils aient été initiés avant ou après le projet de loi n° 34. Ce tableau fait état, pour chacun  
3 des projets majeurs, du budget total autorisé initialement en accord avec le répertoire des  
4 pouvoirs de décision d'Hydro-Québec<sup>4</sup>, le budget total autorisé révisé, le cas échéant, le  
5 budget total prévu, ainsi que la prévision de la date de fin des travaux au 31 décembre 2024.  
6 Il présente également, pour les projets majeurs ayant fait l'objet d'une demande de  
7 subventions, la valeur des subventions accordées et le budget net de celles-ci.

8 Enfin, le tableau présente les investissements réalisés par le Distributeur pour l'année 2024  
9 ainsi que les investissements cumulatifs, avant et sans les subventions, lorsqu'appllicable.

10 À la section Descriptions et commentaires de ce tableau, le Distributeur explique les révisions  
11 du budget total prévu par rapport aux *Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour*  
12 *l'année 2023*<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Ou, pour les projets autorisés - pré projet de loi n° 34, la valeur autorisée par la Régie dans la décision afférente.  
<sup>5</sup> R-9001-2023, pièce [B-0008](#).

**Tableau 2**  
**Suivi des projets majeurs – 2024 (M\$)**

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total					Fin des travaux	Réel 2024						Descriptions et Commentaires		
	Valeur autorisée HQ	Nouvelle valeur autorisée HQ	Budget prévu	Subv. accordées	Budget net des subv.		Annuel			Cumulatif					
							Annuel excluant subv.	Subv.	Net des subv.	Cumulatif excluant subv.	Subv.	Net des subv.			
Construction d'un corridor d'énergie entre les postes Dorval et Laurent	26.2	26.2	26.2	-	26.2	2027	0.1	-	0.1	0.1	-	0.1	Construction d'un corridor d'énergie entre les postes Dorval et Laurent et transfert de charges - voir section 2.1.1.		
Raccordement Nouveau poste Coteau-du-Lac	56.2	56.2	56.2	-	56.2	2028	1.7	-	1.7	1.9	-	1.9	Travaux visant à transférer les charges de différents postes satellites vers le nouveau poste Coteau-du-Lac - voir section 2.1.2. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,2 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.		
Raccordement Nouveau poste Val-des-Monts	56.5	56.5	56.5	-	56.5	2029	0.4	-	0.4	0.5	-	0.5	Travaux visant à installer des départs de lignes et transférer des charges de différents postes vers le nouveau poste Val-des-monts - voir section 2.1.3. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,1 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.		
Raccordement Nouveau poste Bagotville	60.8	60.8	60.8	-	60.8	2027	0.2	-	0.2	0.3	-	0.3	Construction de deux corridors d'énergie souterrains à partir du nouveau poste Bagotville - voir section 2.1.4. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,1 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.		
Raccordement Nouveau poste Hochelaga	65.6	65.6	65.6	-	65.6	2034	0.2	-	0.2	0.7	-	0.7	Conversion du poste Hochelaga et transfert de charge du poste Longue-Pointe vers le poste Hochelaga - voir section 2.1.5. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,5 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.		
Raccordement du nouveau poste 315-25 kV de Côte-Saint-Luc	90.5	90.5	90.5	-	90.5	2034	0.6	-	0.6	0.7	-	0.7	Raccordement du nouveau poste de Côte-Saint-Luc à 315-25 kV afin de remplacer le poste de Hampstead à 120-25/12 kV.		
Raccordement de deux nouveaux transformateurs au poste de Sainte-Rosalie	32.4	32.4	32.4	-	32.4	2030	0.0	-	0.0	0.1	-	0.1	Raccordement de deux nouveaux transformateurs au poste de Sainte-Rosalie, pour ensuite démanteler les postes et lignes à 49 kV du secteur et transférer la charge du réseau de distribution afin de bénéficier des nouveaux équipements.		
Construction d'un simulateur de puissance	8.8	32.6	33.1	(3.6)	29.5	2025	3.4	-	3.4	15.9	(3.3)	12.6	Construction d'un simulateur de puissance pour assurer la transition énergétique, intégrer de l'énergie renouvelable et réduire les émissions de gaz à effet de serre.		
Raccordement de la communauté autochtone de Kitcisakik	32.7	32.7	32.7	-	32.7	2026	3.9	-	3.9	7.0	-	7.0	Raccorder au réseau électrique 25 kV la communauté autochtone de Kitcisakik située dans le parc de La Vérendrye. Les travaux ont débuté plus tard à cause des délais dans l'attribution des contrats aux entrepreneurs d'où le report de la MES.		

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total					Fin des travaux	Réel 2024						Descriptions et Commentaires		
	Valeur autorisée HQ	Nouvelle valeur autorisée HQ	Budget prévu	Subv. accordées	Budget net des subv.		Annuel			Cumulatif					
							Annuel excluant subv.	Subv.	Net des subv.	Cumulatif excluant subv.	Subv.	Net des subv.			
Construction d'une nouvelle centrale thermique et d'un système de stockage d'énergie à Kangiqsujuaq	110.0	110.0	110.0	(11.4)	98.6	2028	4.6	(0.4)	4.2	6.8	(0.4)	6.4	Construction d'une nouvelle centrale thermique et d'un système de stockage d'énergie au réseau autonome de Kangiqsujuaq. Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 11,4M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu.		
Réseau structurant de transport en commun (RSTC) - Tramway ville de Québec <i>Le montant de 51,2 M\$ présenté dans la colonne subvention est plutôt une contribution de la Ville de Québec</i>	70.4	70.4	70.4	(51.2)	19.2	2026	0.5	(0.8)	-0.3	13.6	(13.5)	0.1	Le projet vise à effectuer le déplacement des lignes souterraines existantes, l'enfouissement de réseaux aériens et à procéder à l'alimentation du projet pour la mise en place du tramway de Québec. Une contribution de 51,2 M\$ est attendue de la ville de Québec pour les travaux confiés à Hydro-Québec. Le gouvernement du Québec a mandaté la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) de trouver le meilleur projet pour Québec. Le Distributeur est en attente de la nouvelle proposition du projet de la part de la CDPQ afin de déterminer le traitement approprié du projet actuel.		
Construction de la nouvelle centrale hybride d'Aupaluk	95.1	95.1	106.5	-	106.5	2027	14.1	-	14.1	20.2	-	20.2	Construction d'une nouvelle centrale hybride au réseau autonome d'Aupaluk et prolongement du réseau de distribution. Augmentation du budget total prévu de 11,4 M\$ car l'appel d'offres des travaux entrepreneurs du lot #2 s'est avéré plus élevé que prévu.		
Augmentation de la puissance de la centrale de Quaqtaq, construction d'un nouvel abri à matières dangereuses et remplacement du parc à carburant.	43.4	52.1	48.4	-	48.4	2025	18.4	-	18.4	46.9	-	46.9	Augmenter la puissance de la centrale de Quaqtaq afin de respecter le critère de puissance garantie et construire un nouvel abri à matières dangereuses et un parc à carburant afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur. Diminution du budget total prévu de 3,7 M\$ - la contingence prévue ne sera pas utilisée complètement pour finaliser les travaux en 2025.		
Entente d'enfouissement avec la ville de Montréal	89.5	89.5	67.2	-	67.2	2028	3.5	-	3.5	22.0	-	22.0	Entente avec la Ville de Montréal visant à enfouir un maximum de 4,5 km de lignes par année jusqu'à un maximum de 10 M\$ indexé annuellement. Diminution de 2,0 M\$ du budget total prévu car les investissements ont été plus bas que prévu et le budget annuel ne peut être reporté aux années subséquentes.		
Réhabilitation des digues de la centrale Menihék	63.9	63.9	63.9	-	63.9	2026	13.0	-	13.0	27.5	-	27.5	Réhabiliter les 3 digues de la centrale Menihék afin d'assurer la pérennité des installations.		
Construction de la nouvelle centrale et du nouveau poste de Puvirnituq - plan de conversion phase 1	88.0	115.0	121.7	(31.0)	90.7	2026	48.3	(23.2)	25.1	62.8	(27.7)	35.1	Construire une nouvelle centrale thermique et un nouveau poste à Puvirnituq afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté. Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 31,0 M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu.		

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total					Fin des travaux	Réel 2024						Descriptions et Commentaires		
	Valeur autorisée HQ	Nouvelle valeur autorisée HQ	Budget prévu	Subv. accordées	Budget net des subv.		Annuel			Cumulatif					
							Annuel excluant subv.	Subv.	Net des subv.	Cumulatif excluant subv.	Subv.	Net des subv.			
Augmentation de la puissance et intégration des énergies renouvelables de la centrale de Kuujuarapik	41.9	52.2	48.6	(2.8)	45.8	2025	18.2	(1.1)	17.1	44.8	(2.3)	42.4	Augmenter la puissance de la centrale de Kuujuarapik afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté.		
Remplacement des aéroréfrigérateurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules	33.2	33.2	33.2	-	33.2	2028	1.0	-	1.0	4.9	-	4.9	Le projet initial visait à remplacer les aéroréfrigérateurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules en raison de la dégradation affectant leur capacité de refroidissement et leur structure. Après analyse des scénarios, le projet sera modifié afin de réhabiliter les aéroréfrigérateurs au lieu que de les remplacer. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec. La mise-en-service est reportée en 2028.		
Construction de la nouvelle centrale d'Inukjuak	44.2	60.0	66.3	(19.8)	46.5	2025	21.9	(7.2)	14.6	57.2	(19.8)	37.5	Construire une nouvelle centrale thermique à Inukjuak afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté. Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 19.8 M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu.		
Raccordement du poste de Montréal-Nord	36.5	36.5	36.5	-	36.5	2029	10.3	-	10.3	16.7	-	16.7	Raccordement du poste de Montréal-Nord.		
Construction de la nouvelle centrale hybride de Tasiujaq	55.3	79.4	76.8	(0.3)	76.5	2025	10.4	-	10.4	63.7	(0.3)	63.3	Construire une nouvelle centrale hybride combinant l'énergie thermique et le solaire. Diminution du budget total prévu de 2,6 M\$ ; la contingence prévue ne sera pas utilisée complètement pour finaliser les travaux en 2025. La mise en service de la centrale a débuté en 2024 (62,3 M\$) pour se compléter en 2025 par des travaux post-mise en service. Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 0,3 M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu. Les investissements cumulatifs incluent un écart de 0,1 M\$ causé par l'arrondi.		
Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité	211.6	211.6	179.1	-	179.1	2027	23.5	-	23.5	26.7	-	26.7	Modernisation du système de conduite du réseau distribution par une réfonte technologique du système actuel CED afin de remédier à l'obsolescence du logiciel.		
<b>Sous-total</b>	<b>1 412.6</b>	<b>1 522.2</b>	<b>1 482.6</b>	<b>(120.1)</b>	<b>1 362.5</b>		<b>198.0</b>	<b>(32.7)</b>	<b>165.3</b>	<b>440.9</b>	<b>(67.3)</b>	<b>373.6</b>			

## Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2024

Projets autorisés - pré projet de loi no 34	Budget total					Fin des travaux	Réel 2024						Descriptions et Commentaires		
	Valeur autorisée Régie	Nouvelle valeur autorisée HQ	Budget prévu	Subventions accordées	Budget et des subventions		Annuel			Cumulatif					
							Annuel excluant subv.	Subv.	Net des subv.	Cumulatif excluant subv.	Subv.	Net des subv.			
Transfert des charges du poste de Port-Daniel	D-2012-150	18.0	18.0	16.7	-	2026	2.1	-	2.1	11.5	-	11.5	Transférer des charges du poste de Port-Daniel vers les postes de Micmac et de Paspébiac. La hausse de 2,9 M\$ du budget total prévu est due à la révision du tracé car incapable d'obtenir les droits de passage selon le tracé initial. La fin des travaux a été reportée d'un an dû à la révision du tracé en lien avec l'obtention des droits de passage.		
Réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék	D-2017-068	14.9	28.6	28.6	-	2026	5.3	-	5.3	21.7	-	21.7	Procéder à la réfection des quatre vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék afin de rétablir la capacité d'évacuation de l'équipement. La fin des travaux a été reportée d'un an dû à un retard dans la livraison du campement de Menihék (le campement sera utilisé par les travailleurs du projet).		
Travaux d'installation de nouveaux câbles pour l'alimentation de l'île d'Orléans	D-2018-154	20.2	23.9	24.5	-	2024	1.6	-	1.6	24.3	-	24.3	Installer de nouveaux câbles d'alimentation sous le lit du fleuve Saint-Laurent afin de desservir les clients de l'île d'Orléans. La baisse de 1,6 M\$ du budget total prévu s'explique par l'appel d'offres pour les travaux de démantèlement et de gestion de chantier plus bas que prévu. Le Distributeur a complété sa mise en service. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu.		
Raccordement du village de La Romaine au réseau intégré	D-2018-042	114.4	228.8	213.4	-	2024	0.0	-	0.0	213.1	-	213.1	Construire une ligne de 112 km et trois sous-postes localisés à la rivière Natashquan, village de Kegaska et l'aéroport de La Romaine permettant le raccordement du village de La Romaine au réseau intégré de distribution. Le Distributeur a complété sa mise en service. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu.		
Raccordement du poste De Lorimier	D-2014-050	27.9	39.5	39.5	-	2027	4.0	-	4.0	23.4	-	23.4	Raccordement du poste de Lorimier - voir section 2.2.1. Haussse de 6,3 M\$ du budget total prévu due à une révision de l'estimation des travaux pour tenir compte de la complexité des travaux, de l'inflation et du coût de la main d'œuvre. La fin des travaux devancée d'un an à la suite de priorisation des travaux.		

## Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2024

Projets autorisés - pré projet de loi no 34	Budget total						Fin des travaux	Réel 2024						Descriptions et Commentaires		
	Valeur autorisée Régie	Nouvelle valeur autorisée HQ	Budget prévu	Subventions accordées	Budget et des subventions	Annuel			Cumulatif							
						Annuel excluant subv.	Subv.	Net des subv.	Cumulatif excluant subv.	Subv.	Net des subv.					
Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul	22.5	22.5	25.3	-	25.3	2025	5.3	-	5.3	23.7	-	23.7	Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée d'un an car difficulté à obtenir les droits de passage. Les investissements cumulatifs incluent un écart de 0,1 M\$ causé par l'arrondi.			
Raccordement du poste de Saint-Patrick	20.8	26.8	26.8	-	26.8	2028	0.1	-	0.1	22.8	-	22.8	Raccordement du poste de St-Patrick - voir section 2.2.1.			
Raccordement du poste Fleury	36.5	36.5	36.5	-	36.5	2027	4.2	-	4.2	21.9	-	21.9	Raccordement du poste Fleury - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été devancée de un an à la suite de priorisation des travaux. Les investissements cumulatifs incluent un écart de 0,1 M\$ causé par l'arrondi.			
Raccordement du poste Saint-Jean	24.6	24.6	29.5	-	29.5	2025	6.7	-	6.7	28.0	-	28.0	Raccordement du poste Saint-Jean - voir section 2.2.1. La hausse de 4,5 M\$ du budget total prévu est liée à la révision de l'ingénierie, remplacement de poteaux et transformateurs non prévus ainsi qu'à l'augmentation des prix des matériaux et de la main d'œuvre. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.			
Raccordement du poste de l'Achigan	31.3	31.3	25.5	-	25.5	2025	5.2	-	5.2	25.3	-	25.3	Raccordement du poste de l'Achigan - voir section 2.2.1. La hausse du budget total prévu de 4,4 M\$ s'explique par l'appel d'offres entrepreneurs plus élevé que prévu, la complexité des travaux et les frais financiers dus au report du projet. Report de la mise en service finale prévue en 2025 car retard dans l'installation des équipements d'automatisation permettant de finaliser les travaux électriques.			
Raccordement du poste Le Corbusier	33.2	33.1	37.8	-	37.8	2024	1.2	-	1.2	37.5	-	37.5	Raccordement du poste Le Corbusier - voir section 2.2.1. Le Distributeur a complété sa mise en service. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu. Les investissements cumulatifs incluent un écart de 0,1 M\$ causé par l'arrondi.			
<b>Sous-total</b>	<b>364.3</b>	<b>513.6</b>	<b>504.1</b>	<b>-</b>	<b>504.1</b>		<b>35.7</b>	<b>-</b>	<b>35.7</b>	<b>453.3</b>	<b>-</b>	<b>453.3</b>				
<b>Total</b>	<b>1 776.9</b>	<b>2 035.8</b>	<b>1 986.7</b>	<b>(120.1)</b>	<b>1 866.6</b>		<b>233.7</b>	<b>(32.7)</b>	<b>201.0</b>	<b>894.2</b>	<b>(67.3)</b>	<b>826.9</b>				

Les totaux et sous-totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

## 2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

1 En 2024, le Distributeur a lancé cinq nouveaux projets majeurs

### 2.1.1. Construction d'un corridor d'énergie entre les postes Dorval et Laurent

2 Ce projet de 26,2 M\$ vise à construire un corridor d'énergie entre les postes Dorval et Laurent  
3 et à transférer 8 MVA du poste Dorval au poste Laurent afin de soulager la capacité limite de  
4 transformation de Dorval.

### 2.1.2. Raccordement du nouveau poste Coteau-du-Lac

5 Le projet de 56,2 M\$ consiste à construire de nouvelles canalisations bétonnées et à effectuer  
6 des travaux aériens afin de transférer les charges des postes satellites Saint-Polycarpe,  
7 Dorion, Vaudreuil-Soulanges et Monseigneur-Émard vers le nouveau poste Coteau-du-Lac.  
8 Ce poste permettra de répondre à la croissance des besoins énergétiques de Coteau-du-Lac  
9 et des villes environnantes.

### 2.1.3. Raccordement du nouveau poste Val-des-Monts

10 Le projet de 56,5 M\$ vise à ajouter des départs de ligne au nouveau poste Val-des-Monts, à  
11 transférer une partie des charges des postes de Wakefield, Templeton, Buckingham,  
12 Notre-Dame-du-Laus et la charge du poste de La-Lièvre. Le nouveau poste permettra de  
13 soulager la forte croissance de la demande dans le secteur.

### 2.1.4. Raccordement du nouveau poste Bagotville

14 Le projet de 60,8 M\$ consiste à construire deux corridors d'énergie souterrains à partir du  
15 nouveau poste Bagotville qui permettra de répondre à la forte croissance prévue de la zone et  
16 de prévenir le dépassement de capacité des postes existants.

### 2.1.5. Raccordement du nouveau poste Hochelaga

17 Le projet de 65,6 M\$ vise à transférer l'ensemble des lignes à moyenne tension du poste  
18 Jeanne d'Arc à 102-12kV, ainsi que certaines lignes du poste Longue-Pointe, vers le nouveau  
19 poste Hochelaga.

## 2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

20 En 2024, le Distributeur a poursuivi la réalisation des projets majeurs autorisés par la Régie  
21 avant l'adoption du projet de loi n° 34.

### 2.2.1. Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur

22 Il s'agit de travaux requis afin de répondre à la croissance de la charge locale, d'assurer la  
23 pérennité des équipements du Transporteur et pour le maintien des actifs du Distributeur. Ils  
24 consistent principalement à préparer les composantes du réseau de distribution pour supporter

- 1 une tension de 25 kV, à convertir et raccorder de nouveaux postes et à effectuer les transferts
- 2 de charges, en plus de réaliser les travaux connexes.

### **2.2.2. Projets complétés**

- 3 Le Distributeur présente son dernier suivi pour trois projets : Raccordement du village de la
- 4 Romaine au réseau intégré, Travaux d'installation de nouveaux câbles pour l'alimentation de
- 5 l'Île d'Orléans et Raccordement du poste Le Corbusier. Ces projets ont tous été mis en service
- 6 en 2024. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu.